

ÉTALONNAGE ANNUEL - PROCÉDURE

Les sessions d'étalonnages sont prévues vers le 15 de chaque mois (sauf pour le mois d'AOUT pour lequel il n'y a pas de session).

Si vous souhaitez faire étalonner votre ProLaser 3 ou 4 lors de la prochaine session nous devons récupérer au plus tard votre appareil 12 jours ouvrés avant la session choisie.

Il est recommandé de nous contacter 1 à 2 mois avant la date de la session d'étalonnage choisie pour que nous puissions vous faire un devis, recevoir votre bon de commande / accord et organiser l'enlèvement dans les temps... Il est nécessaire de recevoir le ProLaser en début de mois (pour étalonnage vers le 15 du mois) afin d'être sûr de pouvoir faire les vérifications et préparations avant la session d'étalonnage.

Nous vous conseillons de faire enlever votre ProLaser par nos soins, chez vous par un chauffeur TNT (option enlèvement TNT) plutôt que l'expédier vous-même avec suivi et assurance. Le ProLaser est ensuite testé et vous est retourné par TNT aux alentours du 20 du mois.

Pour gagner du temps et préparer votre commande, merci donc de nous indiquer :

- la session désirée (vers le 15 de chaque mois)
- s'il s'agit d'un ProLaser 3 ou 4
- le numéro de série (4 ou 5 chiffres sur l'appareil)
- vos coordonnées complètes avec adresses de facturation et de livraison (si différentes) avec un contact sur place pour enlèvement / retour (nom + prénom + numéro de téléphone mobile).

Une fois votre devis reçu, merci de nous renvoyer rapidement votre bon de commande officiel ou le devis signé, daté, tamponné avec la mention "bon pour accord" que nous puissions valider la commande et faire enlever l'appareil.

Votre ProLaser devra être dans sa valise d'origine antichocs (avec tous les accessoires, batteries / piles) et avec son carnet métrologique, le tout emballé dans un carton bien protégé, prêt à l'enlèvement. La mallette devra contenir une feuille avec les références suivantes : numéro de commande chez nous, nom de la commune, numéro de série du ProLaser, session désirée (mois). Un transporteur TNT passera à la date communiquée et prendra en charge votre appareil. Votre appareil vous sera retourné une semaine après sont étalonnage / ses tests de sortie.

Vous pouvez nous contacter par email sur ventes@virtuavia.com ou par téléphone au 04 76 63 11 94 ou au 04 58 00 15 74 pour demander un devis.

Envoyer le bon de commande par email ou par fax au 09 55 70 03 53 (toujours nous demander de confirmer la réception par email).

UN DEVIS TYPE POUR 1 x ETALONNAGE DE PROLASER SE TROUVE EN PAGE 2, IL VOUS SUFFIT DE LE DATER, SIGNER, TAMPONNER AVEC LA MENTION « BON POUR ACCORD » POUR NOUS PASSER LA COMMANDE, NOUS VOUS CONTACTERONS ENSUITE POUR LA DATE ET L'ADRESSE D'ENLEVEMENT POUR LUI FAIRE PASSER LA SESSION VOULUE...

Cordialement,

Gildas JALABERT
Directeur des Ventes
www.ProLaser4.com

VIRTUAVIA SARL
ventes@virtuavia.com

Téléphone : 04 76 63 11 94 et 04 58 00 15 74



PROPOSITION POUR L'ÉTALONNAGE ANNUEL DE VOTRE PROLASER

VIRTUAVIA SARL

2 RUE MARCEL BENOIT
38000 GRENOBLE
FRANCE

SIRET: 428 797 450 00023
RCS: 90 428 797 450 RCS GRENOBLE
NUMERO DE TVA: FR 90 428 797 450
NOMENCLATURE COMBINEE: 8526 10 00

Téléphone: + 33 4 76 63 11 94
Fax: + 33 9 55 70 03 53
eMail: sales@virtuavia.com
WebSites: www.ProLaser4.com
www.RadarPreventif.com
www.GyrophareLED.fr
www.VirtuaVia.com

DEVIS TYPE

DATE	PAGE
09/11/2017	1

Prénom NOM: M. / Mme.
Fonction: Responsable Police Municipale
Responsable Sécurité Routière

Collectivité: VOTRE MAIRIE
(ou Société) SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Adresse:

Code Postal:
Ville:
Pays: FRANCE
Mobile:
Téléphone:
Fax:
eMail: @
Site: www.

MODE DE RÈGLEMENT
**PAR VIREMENT BANCAIRE À 30 JOURS
RÉCEPTION DE MARCHANDISES**

ÉCHÉANCE
30 JOURS

ACHETEUR

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	P. U. HT	MONTANT HT
TNTPU	Enlèvement de l'appareil par TNT	1	80,00 €	80,00 €
CERTIF	Certification, Vérification et Étalonnage annuel pour Cinémomètre Laser PROLASER 3 ou 4 <i>Obligatoire tous les ans pour le contrôle-sanction</i>	1	460,00 €	460,00 €
REXP	Frais de ré-expédition du ProLaser 3 ou 4	1	inclus	inclus

Virtua Via
Sarl au Capital de 50 000 €
2, rue Marcel-Benoît
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 63 11 94
428 797 450 rcs grenoble
sales@virtuavia.com

M. JALABERT (Directeur des Ventes) :

Devis à signer, dater et tamponner avec la mention
"bon pour accord" pour passer commande.

TOTAL HT:	540,00 €
TVA 20 %:	108,00 €
TOTAL TTC:	648,00 €